

ANNEXE 3

LETTRE DE MISSION de Mme Françoise Moulin Civil



La ministre

Paris, le 16 AVR. 2021

Madame la professeure, *Chéne* *Françoise*,

L'année 2021, comme l'année qui l'a précédée, est marquée par les conséquences de la crise sanitaire sur l'organisation des études tant dans le champ scolaire que supérieur. Les modalités d'enseignement, les conditions d'études et même les conditions de vie, en particulier des étudiants, s'en sont trouvées fortement impactées.

Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics, à tous niveaux, se sont mobilisés dès la rentrée de septembre 2020 pour proposer aux élèves et étudiants des solutions de continuité pédagogique, d'accompagnement et de prise en charge pour préserver au mieux les poursuites d'études et pour proposer aux établissements, placés en première ligne, un soutien et des mesures d'assouplissement du cadre réglementaire et pédagogique pour assurer la continuité du processus de diplomation et garantir la qualité du diplôme délivré.

La réussite des élèves et des étudiants dans cette année si particulière est un objectif majeur qui mobilise évidemment les services des ministères et les équipes pédagogiques des établissements, notamment dans la perspective de la phase d'examen, qui se déroule au cours du printemps.

Au-delà de ces échéances cruciales à court-terme, il nous appartient également de préparer au mieux la rentrée étudiante 2021 et donc, d'anticiper la sortie de crise. Cette anticipation est un élément majeur de la réussite de toute une génération de jeunes élèves et étudiants qui, pour certains, ont été fragilisés par la crise sanitaire. Face à cette fragilité, il est de notre responsabilité de nous mettre en capacité d'apporter des réponses et un accompagnement personnalisés.

Depuis 2020, une dynamique s'est engagée avec le plan de relance pour anticiper les besoins en création de places dans l'enseignement supérieur. De la même façon, de nouveaux outils se sont mis en place pour proposer des modalités d'enseignement plus diversifiés (campus connectés, modules hybrides, formations en apprentissage, formations de type bac+1, etc.) tandis qu'une démarche de partenariat avec les régions s'est développée dans le cadre d'un dialogue avec Régions de France, pour développer les solutions de formation proposées aux jeunes bacheliers.

.../...

Madame Françoise MOULIN CIVIL

Si les premiers éléments concernant la réussite aux examens intermédiaires dans les écoles et universités sont plutôt rassurants, la vigilance reste de mise à plusieurs égards.

D'une part, des tensions sur nos capacités d'accueil sont à craindre. Elles pourraient résulter à la fois d'un taux de réussite au baccalauréat 2021 similaire à celui de 2020 et d'une demande accrue de réorientation, de redoublement et même de poursuite d'études, par exemple à l'issue de la Licence en raison d'une contraction de l'offre d'emploi et des solutions alternatives, notamment à l'étranger.

D'autre part, un certain nombre d'étudiants auront souffert de la crise sanitaire au point d'avoir quelques faiblesses académiques qu'il conviendra de combler. Devront ainsi être imaginés et mis à la disposition des établissements des dispositifs de remédiation et d'accompagnement, notamment dans la construction d'un projet personnel et professionnel qui a pu être momentanément perturbé par la crise. Ces dispositifs permettront aux étudiants de poursuivre leur parcours de formation dans les meilleures conditions de réussite possibles et devront être suffisamment divers pour permettre un accompagnement personnalisé.

Au regard de votre expérience, je souhaite que vous puissiez apporter au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un appui pour préparer la rentrée 2021 et faire en sorte que nous puissions prendre les décisions pertinentes pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions. Cet objectif d'une rentrée réussie repose nécessairement sur une mobilisation interministérielle seule à même de proposer à ces publics néo-bacheliers et étudiants un éventail de solutions permettant de s'adapter à des profils diversifiés.

Dans cette perspective, vous conduirez une mission d'appui dédiée à la rentrée 2021 en articulation étroite avec la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et le chef de projet Parcoursup auprès de la ministre.

Pour cette mission, vous assurerez la coordination des réflexions avec les conférences de l'enseignement supérieur sur les mesures à prendre tant du point de vue de l'offre pédagogique que des mesures d'accompagnement. Un groupe de travail a été constitué à cet effet dont vous assurerez l'animation de manière à ce que le ministère puisse être en appui des initiatives des établissements. Vous proposerez avec les conférences un cadre commun de suivi des mesures par établissement de manière à anticiper les demandes de remontées d'information nécessaires au pilotage national.

Pour la satisfaction des besoins en places suffisantes sur l'appareil de formation post-bac relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur, vous travaillerez en appui des recteurs de manière à identifier les possibilités et opportunités et ainsi permettre au Gouvernement de rendre les arbitrages les plus efficaces.

Une attention particulière devra être portée à la question des flux interacadémiques et en particulier à la collaboration des acteurs de la région Ile-de-France et des régions limitrophes.

Enfin, pour favoriser une approche partenariale à l'échelle des régions académiques, vous contribuerez à l'avancement des démarches engagées avec le ministère du travail pour rapprocher les initiatives des établissements d'enseignement avec les acteurs du service public de l'emploi.

Vous assurerez cette mission sur la période allant d'avril 2021 à fin septembre 2021. Elle donnera lieu à versement d'une indemnité.

Pour la conduite de votre mission, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des services du ministère. Vous rendrez compte de votre action auprès du directeur de cabinet et participerez aux réunions de coordination interne associant les membres du cabinet et la DGESIP.

Comptant sur votre engagement dans ce chantier majeur, je vous prie d'agréer, Madame la professeure, l'expression de ma meilleure considération.

Bien cordialement,



Frédérique Vidal